

**Compte rendu du groupe de travail du CNAS
« Prestations complémentaires et autres »**

Ce quatrième groupe de travail thématique s'est réuni le 18 juin 2010 sous la Présidence du Secrétaire Général de Bercy. Il fait suite au processus de concertation engagé avec les Fédérations après le boycott du CNAS du 15 décembre 2009.

En préalable, et sans revenir sur les aspects généraux déjà développés dans les groupes de travail précédents, FO FINANCES a tenu à souligner quelques points.

« Malgré nos réserves sur leur existence, FO FINANCES condamne l'amputation de 5 % des budgets d'initiatives locales (BIL) des départements. Compte tenu des bouleversements liés aux réorganisations administratives, il y a une contradiction entre la baisse des moyens et l'augmentation des besoins.

S'agissant de la subvention allouée à la MGEFI, FO FINANCES prend acte du maintien de la subvention pour 2010 et demande son renouvellement à minima à l'identique pour 2011.

FO FINANCES a par ailleurs rappelé qu'elle attendait toujours la réponse sur le nombre de berceaux pour finaliser le plan d'action « égalité professionnelle ». Force est de constater qu'il n'y a eu guère d'évolution dans ce secteur depuis quelques années.

Enfin, pour FO FINANCES, tout agent géré par Bercy doit bénéficier des prestations quelle que soit son affectation ».

En préambule, le Secrétaire Général a fait un point sur la situation du département du Var qui a subi de fortes inondations. Le délégué des services sociaux et les médecins de prévention se sont mobilisés pour être à l'écoute des agents sinistrés et pour proposer les aides et secours exceptionnels prévus. Une cellule d'accueil a été mise en place. Le TPG et le DSF se sont rendus sur les lieux. A ce jour, il a été recensé, deux agents touchés par la catastrophe et malheureusement le décès d'un agent retraité de la DGFIP.

- **Petite enfance**

Le Secrétaire Général a précisé que les Ministères économiques et financiers sont propriétaires de crèches pour un total de 124 berceaux répartis sur Paris, Lille et Marseille.

Une subvention d'investissement est versée pour participer à la construction de crèches en contrepartie de réservations de berceaux sur 20 ou 30 ans, soit 60 berceaux répartis dans 9 grandes villes. De plus des réservations de berceaux sont faites dans des crèches collectives publiques et privées en payant une redevance forfaitaire annuelle (231 berceaux dans 25 grandes villes).

Un effort a été fourni entre 2006 et 2009. Le nombre de berceaux s'élève au 31 décembre 2009 à 415 places. Les tarifs appliqués sont basés sur les barèmes de la CAF.

Il apparaît que les réservations de berceaux en partenariat avec les collectivités territoriales sont en baisse. L'effet d'aubaine induit par le renouvellement des conventions se traduit par de trop fortes augmentations, ce qui conduit à rendre des berceaux.

Pour FO FINANCES les Ministères doivent fournir un effort supplémentaire pour augmenter les réservations de berceaux dans les grandes villes et notamment en Ile de France dans un contexte de fortes demandes.

- **Les Assistant(e)s de service social**

Le réseau compte actuellement 124 assistant(e)s de service social ainsi que 19 postes en partenariat avec d'autres ministères. Pour le renforcer, 10 postes de conseillers régionaux ont été créés pour assurer une aide dans le cadre de la réorganisation des structures, notamment la mise en place de la DGFIP et les conséquences de la REATE.

FO FINANCES a rappelé que chaque agent impacté par les réformes doit conserver l'accès et le bénéfice des prestations d'action sociale de Bercy. Dans ce contexte de bouleversements professionnels, FO FINANCES sera vigilante à ce que les agents continuent à bénéficier des mêmes prestations d'action sociale.

Les représentants du personnel ont demandé qu'il soit porté à leur connaissance les rapports des assistantes sociales en considérant qu'il y a un lien étroit entre le CHSM et le CNAS. Un groupe de travail commun aux deux instances devrait se réunir sur ce sujet à l'automne.

- **Budget d'initiative locale**

Le BIL correspond à une dotation globale. Les crédits sont répartis en fonction des effectifs (actifs, retraités et enfants). Avec l'aide de ces crédits, le Conseil Départemental d'Action Sociale met en place des actions locales en directions des agents.

FO FINANCES dénonce la baisse des crédits BIL dans les départements et l'amputation de la réserve de 5% qui ne font que diminuer les champs d'actions des délégations.

- **Réseau de délégations**

Le secrétaire général a indiqué que les délégations allaient être touchées par le basculement de la version 6 de CHORUS au 1^{er} janvier 2011. Pour palier les problèmes qui pourraient survenir dans cette mise en place, un Centre de Service Partagé (CSP) auprès de la DGFIP va être créé dans chaque chef lieu de région. Des référents seront mis à disposition pour aider les délégations.

FO FINANCES constate que les effectifs des délégations sont en baisse depuis 2009 et notamment dans les corps B et C alors que les besoins sont toujours aussi importants.

- **Protection Sociale Complémentaire**

Depuis 2009, la MGEFI est la seule mutuelle référencée à Bercy, et ce pour une durée de 7 ans. La convention signée entre la MGEFI et les ministères précise les modalités d'attribution de la subvention ministérielle.

Le Secrétaire Général a indiqué qu'aucune autre Mutuelle ne pourra bénéficier de locaux et de panneaux d'affichage à compter de la fin de l'année.

Et maintenant ?...Après ce marathon de groupes de travail, l'heure des annonces ministérielles approche.

Le CNAS est convoqué le 9 juillet, et fera suite à la rencontre des fédérations avec Mme LAGARDE et Mr BAROIN trois jours plus tôt. Dans le contexte budgétaire actuel, rien ne présage des annonces susceptibles de répondre aux nombreuses revendications des personnels.